

Communiqué de presse
7 juin 2019

Electricité d'Emosson SA : 64^e Assemblée générale

Electricité d'Emosson SA a tenu sa 64^e Assemblée générale ordinaire le 7 juin 2019. Les actionnaires ont approuvé les comptes annuels de l'exercice 2018 ainsi que le rapport de gestion.

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 7 juin 2019, les actionnaires d'Electricité d'Emosson SA, soit Alpiq (50%) et EDF (50%), ont approuvé les comptes annuels 2018 ainsi que le rapport de gestion 2018. Ils ont également donné décharge aux membres du Conseil d'administration.

En 2018, la production mise à la disposition d'Alpiq a atteint 820 millions de kWh, dont 768 millions de kWh produits par l'aménagement. L'année a été caractérisée par des apports hydrauliques supérieurs à la moyenne décennale (+12,2%) et le taux de disponibilité est resté élevé (90,2%).

Electricité d'Emosson SA
Centrale de la Bâtiaz
CH-1920 Martigny

Le rapport de gestion 2018 d'Electricité d'Emosson SA a été publié le 10 avril 2019. Il est disponible sur ce lien :

<http://www.emosson.ch/PublicFR/Presentation.htm>

Pour de plus amples informations : www.emosson.ch

Contact médias pour Electricité d'Emosson SA :
Christel Varone
Tél. +41 21 341 22 77
media@emosson.ch

Electricité d'Emosson SA

Fondée en 1954, Electricité d'Emosson SA, basée à Martigny, est propriétaire de l'aménagement hydroélectrique d'Emosson qui capte les eaux du massif du Mont-Blanc pour alimenter un lac situé à 1930 mètres d'altitude. Ces eaux sont ensuite turbinées dans les centrales de Vallorcine en Haute-Savoie (France) puis de La Bâtiaz à Martigny (Suisse). Alpiq et EDF sont propriétaires d'Electricité d'Emosson SA à hauteur de 50 % chacun et Alpiq dispose entièrement de l'électricité produite par les deux centrales.